



Direction de la communication

## Communiqué

Jeudi 8 juillet 2021

# Fête du 14 juillet

## La bastide s'embrase !

C'est l'un des temps forts de la saison estivale : la fête du 14 juillet de Villeneuve-sur-Lot est réputée pour la qualité de son spectacle et de ses concerts. Plusieurs milliers de visiteurs sont attendus mercredi sur les bords du Lot pour assister à l'embrassement de la Bastide.

### Programme de la soirée :

- **20 h 30 : concert rock** avec le groupe *The White socks*, Cale de la Marine,
- **22 h 30 : Feu d'artifice** tiré depuis le pont de Bastérou. Ce spectacle pyrosymphonique est réalisé par la société Bugat Pyrotechnie.
- **23 h :**  
**Rive droite :** concert de variété, place Lafayette, avec Les Histoires d'A  
**Rive gauche :** DJ *KM Events*, place Alsace-Lorraine,

### **A noter : Pour assurer la sécurité des spectateurs, et dans le cadre du plan Vigipirate :**

- **les trois ponts seront simultanément fermés à la circulation de 22h15 à 23h.**
- **la circulation et le stationnement des véhicules et des piétons** seront interdits ce jour-là :
  - Pont de Bastérou, place de Troon et boulevard du XIV juillet, de 9h à 2h du matin,
  - Pont des Cieutat, de 16h à 2h du matin (ouverture aux piétons uniquement vers 23h)
  - Sous le pont des Cieutat, de 9h à minuit
- **la circulation des piétons sera interdite de 9h à minuit :**
  - Boulevard du XIV juillet et sous le pont de Bastérou,
  - Chemin de halage, sur 150m en amont du pont de Bastérou,
  - Quai et chemin de halage depuis l'écluse de Gajac jusqu'au pont de Bastérou
- **la circulation et le stationnement des véhicules seront interdits :**
  - Place Lorraine, quai d'Alsace, parvis Willy-Robinson, rue Ninon, rue Guitton, rue de Belfort, de 8h à 4h du matin,
  - Rue des Tanneries et rue traversière des Tanneries, de 8h à 2h du matin
  - Rue des Cieutat, rue de la Paix, rue Arnaud-Daubasse, rue des élus, de 16h à 2h du matin,



- Rue de la Cale, sur une distance de 150m en amont du Pont de Basterou, de 9h à minuit,
- Place de l'Amiral Courbet, de 15h à minuit,
- Voie sud du boulevard de la République et contre-allées nord et sud du boulevard Georges-Leygues, de 16h à 3h du matin.
- Parking et rue du général Blaniac, à l'angle de la rue du Puits Couleau, rue de Casseneuil, à l'angle de la rue du Puits Couleau, de 16h à 2h
- Voie Est du boulevard de la Marine et entre la place de l'amiral Courbet et la rue du Puits Couleau, de 17h à minuit.

